



2 amendes, meme jour, meme heure, meme rue

Par **Yan06**, le **02/08/2019** à **19:25**

S'ils vous plait revenez a la question que j'ai posé au début, aidez moi car il me reste plus beaucoup de temps, dite moi si ya moyen ou pas de contester, si oui dite moi se que je dois mettre dans la contestation.

Merci à vous

Par **le semaphore**, le **02/08/2019** à **20:40**

Bonjour

Je vous ai proposé mon aide .

Vous refusez en messagerie privée de me communiquer les avis en entier ;

Vous n'etes pas professionnel pour savoir ce qui est ininteressant sur l'avis .

la défense du contrevenant est frequemment excipé avec des failles que le PV , l'omp ou le juge n'ont pas décelés avant de les exposer .

Mon travail benevole commencera quand je lirai in extenso les 2 avis numérisés

si vous n'avez pas de pc ni de scanner , inutilez d'aller plus avant , payez les 2 fois 90€ et

votre affaire sera réglé .

Au tribunal, si condamnation ce sera un maxi de 750€ chaque, plus 31€ de frais avec un min de 135€ X2 + 31€X2